

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2007

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2007 → Reportée à la prochaine séance

II - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

En vertu de l'article 2122-19, 2111-22 et 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 31 mars 2001 du Conseil Municipal relatif aux délégations du Maire,

1 – Arrêté du Maire pour le versement des indemnités funéraires du 15 Août 2007 au 14 janvier 2008 au bénéfice du C.C.A.S.

2 – Signature d'un contrat de saison culturelle avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme afin de bénéficier d'une subvention départementale de 2873 euros dans le cadre de la saison culturelle 2007/2008 de Courpière.

III – AFFAIRES FINANCIERES

III / 1 – OBJET : TRAVAUX EN REGIE 2007 – BUDGET COMMUNE – PARC LASDONNAS

Réaménagement parc Lasdonnas

Matériel : 9207,42 €

Personnel : 300 h 00 x 19 € = **5 700,00 €**

Vote : Pour à l'unanimité

III / 2 – OBJET : TRAVAUX EN REGIE 2007 – BUDGET COMMUNE - BARBETTE

Barbette

Matériel : 9065,01 €

Personnel : 245 h 00 x 19 € = **4 655,00 €**

Vote : Pour à l'unanimité

III / 3 – OBJET : TRAVAUX EN REGIE 2007 – BUDGET COMMUNE - FLEURISSEMENT

Fleurissement

Matériel : 4012,87 €

Personnel : 60 h 00 x 19 € = **1140,00 €**

Vote : Pour à l'unanimité

III / 4 – OBJET : TRAVAUX EN REGIE 2007 – BUDGET COMMUNE – REFECTION PLAFONDS BATIMENT ROSE

Réfection plafonds Bâtiment Rose

Matériel : 1 118,36 €

Personnel : 110 h 00 x 19 € = **2 090,00 €**

Vote : Pour à l'unanimité

III / 5 – OBJET : TRAVAUX EN REGIE 2007 – BUDGET COMMUNE – REPARATION VOLETS MAIRIE

Volets mairie

Matériel : 707,60 €

Personnel : 75 h 00 x 19 € = **1 425,00 €**

Vote : Pour à l'unanimité

III / 6 – OBJET : TRAVAUX EN REGIE 2007 – BUDGET COMMUNE – SECURITE ROUTIERE

Sécurité routière

Matériel : 1 478,01 €

Personnel : 90 h 00 x 19 € = **1 710,00 €**

Vote : Pour à l'unanimité

III / 7 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - ADOPTION DES TARIFS 2008 D'INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

1) **Fixe** les tarifs H.T. suivants :

A – Emplacements réservés aux commerces Courpiérois :

Sur deux pages centrales réservées au commerce local

A – Deux pages centrales :

Les deux pages centrales sont strictement réservées aux commerçants et artisans locaux

8 ^{ème} de page (9,5 x 7 cm)	122 €
16 ^{ème} de page (9,5 x 2,6 cm)	82 €

B – Emplacements réservés aux entreprises extérieures :

B – Couverture (entreprises qui travaillent avec Courpière ou non)

4 ^{ème} de couverture		2 ^{ème} et 3 ^{ème} de couverture	
Page entière (21 x 29,7 cm / 20 x 28,7 cm)	1550 €	Page entière (21 x 29,7 cm / 20 x 28,7 cm)	1224 €
½ de page (20 x 14 cm)	857 €	½ de page (20 x 14 cm)	683 €
		¼ de page (14 x 7 cm)	377 €

Vote : Pour 20 – Contre 6

III / 8 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - ADOPTION DES TARIFS 2008 DU CINEMA

1) **Adopte** la tarification des carnets abonnements et groupes suivantes :

Couleur des tickets	Prix 2007	Prix 2008	Tarifification 2008
Bleu (Abonnement)	43.00 €	43.00 €	10 x 4.30 €
Vert (Groupes)	48.00 €	48.00 €	10 x 4.80 €

2) **Fixe** la limite de validité des carnets d'abonnement à 1 an à compter de la date d'acquisition.

3) **Fixe** la limite de validité des carnets groupes à 1 an à compter du 1er janvier 2008.

4) **Adopte** la tarification des billets d'entrée pour le Cinéma suivante :

Couleur des tickets	Prix 2007	Prix 2008	Tarifification
Jaune et vert	3.60 €	3.80 €	Tarif réduit (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
Vert	4.80 €	5.00 €	Plein tarif
Rose	2.40 €	2.50 € (à compter du 01/09/08)	Scolaire
Bleu	0 € (contre marque abonnement)	0 € (contre marque abonnement)	Abonnement

5) **Adopte** la tarification des billets d'entrée des manifestations culturelles suivante :

Couleur des tickets	Prix 2007	PRIX 2008	TARIFICATION
CNC JAUNE	3.10€	3.10€	Manifestation culturelle avec projection sous l'égide du CNC
VIOLET	3.10€	3.10€	Manifestation culturelle sans projection CNC

Vote : Pour 24 – Abstentions 2

III / 9 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS CAMPING/PISCINE

CAMPING

Principe de la gratuité de la piscine pour les résidents du Camping

Désignations	2007 basse saison Du 01/06 au 30/06	2007 haute saison Du 01 ^{er} /07 au 03/09	2008 basse saison Du 01/06 au 30/06	2008 haute saison Du 1 ^{er} /07 au 03/09
Forfait journalier tente + 2 adultes	6.80 €	7.90€	6.80 €	7.90€
Forfait journalier caravane + 2 adultes	7.30 €	8.40 €	7.30 €	8.40 €
Forfait journalier emplacement (camping-car, autres) + 2 adultes	7.00 €	8.00 €	7.00 €	8.00 €
Forfait journalier électricité : * 5 ampères * 10 ampères	2.60 € 4 €	2.60 € 4 €	2.60 € 4 €	2.60 € 4 €
Forfait journalier adulte	2.10 €	2.60 €	2.10 €	2.60 €
- Forfait journalier enfant – 3 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Forfait journalier enfant (4 ans – 7 ans)	1.60 €	1.60 €	1.60 €	1.60 €
Forfait journalier enfant (8 ans – 12 ans)	1.80 €	2.10€	1.80 €	2.10€
Emplacement journalier + véhicule	3.10 €	3.70 €	3.10 €	3.70 €
Jeton lave linge	4 €	4 €	4 €	4 €
Pain de glace	0.50 €	0.50€	0.50 €	0.50€

PISCINE

Désignations	Tarifs 2007	Tarifs 2008
- Enfant de moins de 2 ans accompagnés par leurs parents	Gratuit	Gratuit
- Adultes	1.80 €	1.80 €
- Enfants jusqu'à 16 ans	1.50€	1.50€
- Carnet de 10 entrées pour adultes	16,00€	16,00€
- Carnet de 10 entrées pour enfants jusqu'à 16 ans	13,00 €	13,00 €
- Scolaires en groupe 12 enfants minimum	1 €	1 €
- Résidents du camping municipal « Les Taillades »	Gratuit	Gratuit
- Demandeurs d'emploi	1,50€	1,50€

1) **Adopte** les tableaux ci-dessus de révision des tarifs des équipements municipaux de la piscine et du camping pour l'année 2008.

Vote : Pour à l'unanimité

III / 10 OBJET : ADDITIF TARIFS 2008 DU CAMPING - FRAIS DE DOSSIER DU CAMPING

1) **Accepte** l'instauration de frais de dossier pour toute réservation d'un emplacement au camping municipal « Les Taillades » d'un montant de 10 Euros par location.

Vote : Pour 21 – Contre 3 – Abstentions 3

III / 11 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS DES MARCHES FORAINS

Marchés Forains	2007	2008
Selon branchements électriques des forains :		
<i>Véhicule 4 roues frigorifique aménagé et/ou branchement pour cuisson alimentaire</i>		
- forfait annuel	60,00 €	60,00 €
- pour les utilisateurs occasionnels (par jour)	2,05 €	2,10 €
- tarif semestriel	30,00 €	30,00 €
<i>Aménagement électrique d'un étalage et/ou remorque 2 roues frigorifiques et/ou branchement balance occasionnels</i>		
- forfait annuel	----	30,00 €
- pour les utilisateurs occasionnels (par jour)	----	1,05 €
- tarif semestriel	----	15,00 €

Droit de place	0,55 €	0,55 €
-----------------------	--------	--------

Tarif abonnement pour les droits de place du marché hebdomadaire		
Montant du tarif semestriel	23 emplacements x mètre x 0,25€	23 emplacements x mètre x 0,25€

Droit de place sur marchandises et animaux exposés au m2 linéaire		
étalages forains	0,25 €	0,25 €
Minimum de perception des droits (8 ml)	2,00 €	2,00 €
Camion exposition + 3,5 tonnes	60,00 €	60,00 €
Emplacement hors marché et foire hebdomadaire	4,80 €	4,80 €

1) **Adopte** les tableaux ci-dessus de révision des tarifs des marchés forains pour l'année 2008.

Vote : Pour 20 – Contre 2 – Abstentions 4

III / 12 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS ROSIERE

DESIGNATIONS	TARIFS 2007	TARIFS 2008
Dotation à la Rosière	830,00 €	846,00 €
Confection de la robe	272,00 €	278,00 €
Somme aux demoiselles d'honneur	220,00 €	224,00 €

1) **Adopte** le tableau de révision des tarifs de la Rosière pour l'exercice 2008

Vote : Pour à l'unanimité

III / 13 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS COUPE DE BOIS

DESIGNATIONS	TARIFS 2007	TARIFS 2008
Vente de bois au stère	12,00 €	12,00 €

1) **Adopte** le tableau de révision des tarifs de la coupe de bois pour l'exercice 2008

Vote : Pour à l'unanimité

III / 14 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS REDEVANCE STATIONNEMENT DE TAXI

DESIGNATIONS	TARIFS 2007	TARIFS 2008
Redevance de stationnement de taxi	26,00 €	26,00 €

1) **Adopte** le tableau de révision des tarifs de la redevance de stationnement de taxi pour l'exercice 2008

Vote : Pour à l'unanimité

III / 15 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS DES CONCESSIONS

Tarifs concession de terrain au cimetière (au m²)	TARIFS 2007	TARIFS 2008
- cinquantenaire	124,50 €	127,00 €
- trentenaire	75,50 €	77,00 €
- temporaire	45,40 €	46,00 €

1) **Adopte** le tableau de révision des tarifs des concessions pour l'exercice 2008

Vote : Pour à l'unanimité

III / 16 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

DESIGNATIONS	TARIFS 2007	TARIFS 2008
Tarif main d'œuvre et remplacement compteur au service des eaux		
Ouverture ou fermeture d'un compteur (TVA 5,5 %)	17,00 €	18,00 €
Main d'œuvre – remplacement d'un compteur (TVA 5,5 %)	17,00 €	18,00 €
Compteur (TVA 5,5 %)	48,00 €	50,00 €

Révision du tarif des branchements du service assainissement (en l'absence de devis précis par le service municipal)	TARIFS 2007	TARIFS 2008
1) branchement réalisé par des employés municipaux du service pour une longueur de 6 ml posée à une profondeur moyenne de 1,50 m	650,00 €	682,00 €
2) branchement effectué par l'entreprise chargée de la construction d'un tronçon du réseau dans le cadre d'un programme de travaux subventionnés		
- 1 ^{er} branchement (TVA 5,5 %)	282,00 €	296,00 €
- 2 ^{ème} branchement et suivant (TVA 5,5 %)	361,00 €	379,00 €
Lorsqu'un branchement aura une longueur supérieure à 6ml, le mètre linéaire d'installation supplémentaire sera décompté à : (Prix HT, et TVA à 5,5 %)	37,00 €	38,00 €

1) **Adopte** les tableaux de révision des tarifs eau et assainissement pour l'exercice 2008.

Vote : Pour 20 – Contre 6

III / 17 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - ADOPTION DES TARIFS DE LOCATION DE SALLES MUNICIPALES 2008

1) **Adopte** les tableaux de révision des tarifs municipaux pour l'exercice 2008.

Vote : Pour à l'unanimité

III-18 OBJET : TARIFS 2008 : TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE COUBERTIN ET DE LA SALLE JEAN COUZON.

1) **Maintient** les tarifs 2007 de la salle Jean Couzon jusqu'au 29 février 2008.

Vote : Pour 21 – Abstentions 6

III / 19 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - TARIFS DU TENNIS COUVERT

1) **Adopte** la tarification suivante pour une location de une heure dans la limite d'un créneau de deux heures:

Couleur des tickets	Tarification 2007	Tarification 2008
Vert (Plein tarif)	7,50 €/heure	7,50 €/heure
Jaune (tarif résident commune)	5,50 €/heure	5,50 €/heure
Bleu (tarif réduit : licenciés des clubs de tennis de Courpière et jeunes de – 15 ans de Courpière)	3,50 €/heure	3,50 €/heure

Vote : Pour à l'unanimité

III / 20 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - FIXATION DES TARIFS HORAIRES DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES ENGIN

- Personnel des services techniques : 26 € / heure
- Matériel :
- Traceuse (avec peinture) : 88 € / heure
- Tracto pelle : 45 € / heure
- Unimog : 68 € / heure
- Camion Renault Mascott Trucks : 43 € / heure
- Balayeuse : 44 € / heure

1) **Approuve** les tarifs horaires de mise à disposition des services municipaux et des engins tels que définis ci-dessus.

Vote : Pour à l'unanimité

III / 21 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - FIXATION DES TARIFS DE REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE

Vaisselle à disposition	Coût unitaire TTC de remplacement	Vaisselle à disposition	Coût unitaire TTC de remplacement
assiettes plates	2,95 €	fourchettes	0,61 €
assiettes à dessert	2,40 €	couteaux	1,34 €
assiettes creuses	2,95 €	cuillères à soupe	0,61 €
saladiers	4,90 €	cuillères à dessert	0,31 €
petits verres	0,50 €	plats	5,40 €
coupes	0,97 €	panières à pain	5,50 €
verres ballon	0,82 €		
tasses à café avec soucoupes	1,28 € (tasses) 1,09 € (soucoupe)		
plats en inox ovales	4,25 €		
grilles du four	22 € HT		

1) **Adopte** les tableaux de révision des tarifs municipaux pour l'exercice 2008.

Vote : Pour à l'unanimité

III / 22 – OBJET : FIXATION DES TARIFS 2008 - FIXATION DES TARIFS DE PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC ET COULEUR

Le principe de la gratuité des photocopies noir et blanc au mouvement associatif local est maintenu. Pour les demandes de photocopies couleur, il sera facturé 0,20 € la copie.

1) **Accepte** la tarification à 0,015 € la copie noir et blanc et à 0,20 € la copie couleur.

Vote : Pour à l'unanimité

III / 23 – OBJET : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT – BUDGET PRINCIPAL

La ville de Courpière contracte, auprès de Dexia Crédit Local, un prêt dénommé Taux Fixe d'un montant de 300 000 EUR dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 15 ans

Taux Fixe : 4,60 %

Mode d'amortissement : constant

Périodicité des échéances : semestrielle

Vote : Pour 21 – Contre 6

III / 24 – OBJET : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT – BUDGET EAU

La ville de Courpière contracte, auprès de Dexia Crédit Local, un prêt dénommé Taux Fixe d'un montant de 80 000 EUR dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 15 ans

Taux Fixe : 4,60 %

Mode d'amortissement : constant

Périodicité des échéances : semestrielle

Vote : Pour 21 – Contre 6

III / 25 – OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET PRINCIPAL

Considérant qu'il y a lieu d'annuler les dettes des débiteurs mentionnés sur l'état joint pour un montant total de 1 126,99 euros,

Vote : Pour à l'unanimité

III / 26 – OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET EAU

Considérant qu'il y a lieu d'annuler les dettes d'eau des débiteurs mentionnés sur l'état joint pour un montant total de 133,07 euros,

Vote : Pour à l'unanimité

III / 27 – OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR – BUDGET ASSAINISSEMENT

Considérant qu'il y a lieu d'annuler les dettes de redevance assainissement des débiteurs mentionnés sur l'état joint pour un montant total de 671,71 euros,

Vote : Pour à l'unanimité

III / 28 – OBJET : VALIDATION AVENANT – ESPACE MULTI-ACTIVITES P. DE COUBERTIN

Avenant AMS

1) **entérine** la décision des membres de la Commission d'Appel d'Offres quant à l'accord de cet avenant et ce, pour un montant de 6 201,60 € HT (travaux en moins 14 100,25 € HT, travaux en plus : 20 301,85 € HT)

Vote : Pour 21 – Contre 6

III / 29 – OBJET : AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MANDAT AVEC L'OPHIS POUR LA REALISATION DE L'ESPACE COUBERTIN

1) **Approuve** les termes de l'avenant n°2 à la convention du 03 juillet 2003 entre la Commune et l'OPAC.

Vote : Pour 21 – Contre 6

IV – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

IV / 1 – OBJET : POUR INFORMATION : D.I.A.

Sans objet

IV / 2 – OBJET : CESSION AMIABLE DES GITES DE COURTESSERRE

1) **Décide** la cession du bien communal « les gîtes de Courtesserre » cadastré section ZW n° 27 à Monsieur GORCE Jérôme, domicilié « Le Bourg » 63520 TREZIOUX, au prix de quatre vingt dix sept mille cinq cent euros (97 500 €) comprenant 1500 € de mobilier

Vote : Pour 20 – Abstention 1 - Contre 6

IV / 3 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUX BATIMENTS DE FRANCE – TRAVAUX D'URGENCE VITRAUX ET TOITURE DE L'EGLISE ST MARTIN

1) **Décide** la réalisation des travaux de réparations de l'église de St Martin concernant la reprise des vitraux endommagés et de la couverture

du croisot du transept sud-est dont le montant est estimé à 21354,71 € H.T.

Vote : Pour 26 – Abstention 1

IV / 4 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE MONTIOUYOL

1) **Approuve** le dossier PROJET des travaux cités ci-dessus, dressé par le bureau d'études BISIO & Associés. Le montant prévisionnel du programme s'élève à 110.066,50 €uros H.T. soit :
Réseau EU : 91094,00 € H.T.
Réseau EP : 18972,50 € H.T.
TOTAL : 110.066,50 € H.T.

2) **Dit que** le financement des travaux pourra être assuré de la façon suivante :

Réseau EU : 91094,00 € H.T.

Subvention Conseil Général 30 % : 27.328,20€ H.T.

Subvention Agence de l'Eau 15 % : 13.664,10 € H.T. (maximum)

Réseau EP : 18972,50 € H.T.

Subvention : néant.

- TOTAL des subventions : 40992,30€ H.T. (maximum)

- Part communale restante : 69.074,20 € H.T.

Vote : Pour à l'unanimité

V – AFFAIRES SCOLAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES

V / 1 – OBJET : PRISE EN CHARGE DES SEANCES DE CINEMA, A L'OCCASION DE NOEL, POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUE ET PRIVEE DE COURPIERE.

1) **Accepte** la prise en charge de la séance de cinéma de Noël 2007 pour l'ensemble des élèves des écoles primaires publique et privée de Courpière.

Vote : Pour à l'unanimité

VI – AFFAIRES SOCIALES

VI / 1 – OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE PORTAGE DE REPAS.

Considérant que la procédure a fixé l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères d'attribution décroissant suivants :

- Valeur technique de l'offre et capacité d'intervention (45 points) ;
- Prix des prestations (35 points).
- Délai d'intervention (20 points)

- Montant estimatif : 24000,00 € TTC (sans la reprise).

1) **Choisit** les candidats présentant l'offre économiquement la plus avantageuse sur proposition de la commission d'appel d'offres du 17 décembre 2007.

Vote : Pour 21 – Contre 6

VII – QUESTIONS DIVERSES

VII-1 OBJET : ADDITIF TARIFS 2008 DU CAMPING

1 - TARIFS DE LOCATION DES RESIDENCES MOBILES DU CAMPING

RESIDENCE MOBILE :	SAISON 2008	HORS-SAISON 2008	WEEK-END 2008	1 NUITEE ou 1 NUITEE SUPPLEMENTAIRE 2008
CAPACITE	(du 12 juillet au 31 août) 1 semaine	1 semaine		
2-4 personnes	250,00 €	230,00 €	50,00 €	30,00 €
4-6 personnes	300,00 €	250,00 €	80,00 €	50,00 €

1) **D'adopter** les tarifs municipaux de location des résidences mobiles du camping municipal pour l'exercice 2008.

2) **D'adopter** le pourcentage des arrhes à 30 % du montant total du séjour.

Vote : Pour à l'unanimité